

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE  
EN VISIO DU VENDREDI 23 AVRIL 2021**

**Présent-e-s**

*Membres de droit*

Élise Baillieul, Marie Derrien, Christopher Fletcher, Charles Mériaux  
Christine Aubry

*Membres élus*

Enseignants-chercheurs : Carole Christen, Marc Gil, Sophie Mouquin, Pauline Prevost-Marcilhacy, Romy Sanchez, Jean-Baptiste Santamaria, Mélanie Traversier  
Doctorants : Ivan Burel, Marie-Hélène Méresse

*Membres nommés*

Enseignants-chercheurs : Delphine Bière, Philippe Darriulat, Justine Faure, Thomas Golsenne, Étienne Hamon, Mathieu Vivas  
BIATS/ITA : Aurélie Ducroquet

**Invité-e-s**

Esther Dehoux

**Excusé-e-s**

*Membres élus*

Enseignants-chercheurs : Laurent Brassart, Élodie Lecuppre-Desjardin, Sylvain Lesage

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu du conseil du 12 mars 2021
2. Informations générales
3. Fédération de Recherche SCV
4. CPER *ENHANCE*
5. Contrat d'objectifs et moyens et dialogue de gestion
6. LILLOA et ORCID
7. Préparation du budget rectificatif 2021
8. Les doctorants (réinscription, contrats...)
9. Demandes de rattachement
10. Questions diverses

**1– APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 12 MARS 2021**

Ch. Mériaux demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques sur le compte-rendu du conseil du 12 mars dernier rédigé par Ch. Aubry.

Aucune demande de modification n'étant demandée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2– INFORMATIONS GENERALES**

Ch. Mériaux rappelle et présente les projets en cours ou obtenus, à savoir

- AAP en cours

- \* Conférenciers internationaux 2<sup>e</sup> semestre
- \* Appel Mobilix 2<sup>e</sup> semestre
- \* Appel à soutien MS 2<sup>e</sup> semestre

- ANR en cours

- \* M.-L. Legay, *FermGé–Managing Privilege: The royal general Tax Farms in France and Europe (1664-1794)* (2<sup>e</sup> étape)
- \* B. Touchelay, *COCOLE–Compter en situation coloniale : Afrique française (1830-1962)* (2<sup>e</sup> étape)
- \* P. Prevost-Marcilhacy (partenaire), *MECENES–Mécènes et philanthropes au service de la recherche scientifique : l'exemple parisien des institutions de la Montagne Sainte-Geneviève (1910-1960)* (2<sup>e</sup> étape)

- ERC en cours

- \* E. Lecuppre, *SPINOVO–Speeches and Practices of Innovation in Towns of North-Western Europe (13<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> Century)*
- \* B. Touchelay, *PROOF–A New History of the Process of Domination through Colonial and Postcolonial Statistics: Belgian, British, French former Empires (19-20<sup>th</sup> Century)*

Ch. Mériaux avec J. Faure, St. Michonneau et Th. Serrier ont fait remonter un dossier « Chaire d'excellence » en réponse à l'AAP Hub4 du CSPM.

- Invitation de Roman Krakovsky, Université de Genève sur le projet CheMoECO—*Les chemins de la modernisation en Europe centrale et orientale* s'intégrant dans les projets I-Site en cours *Les Mots de l'Europe* et *CoWalio* (IRHiS, TVES, CERAPS, CLERSE ; Faculté des Humanités, FaSEST, Sciences Po Lille) -> Budget demandé : 110 368 € (hors FG)

### 3— FEDERATION DE RECHERCHE SCV

Ch. Mériaux fait rapidement état des réunions de gestion et de pilotage de la FR SCV auxquelles sont présents les 3 directeurs des laboratoires (IRHiS, SCALab, CRISAL) et/ou les responsables d'axes (G. Bartholeyns, M. Gil, Th. Golsenne, I. Paresys) et notamment celle du 2 avril dernier.

En effet, y fut présenté le projet ANR MRSEI *Early Perf* conduit par Fr. Rubellin et P. François (« reconstitution de performances théâtrales ») dans lequel l'IRHiS pourrait participer avec M. Traversier.

### 4— CPER ENHANCE

Ch. Mériaux informe les membres du Conseil que le projet ENHANCE-*Embedding a Human Dimension in Cultural Heritage* déposé en 2019 par L. Sparrow et St. Michonneau a été obtenu. Alors que les deux autres projets également déposés au titre des SHS, *DyDIMM—Dynamiques d'Inclusion dans un monde en Mutation* (Ph. Sabot, N. Toulouse) et *EDI-MESHS—Émergence-Disruption-Internationalisation* ne sont pas retenus.

Comme L. Sparrow a eu de graves soucis de santé, c'est Y. Coello qui prendra sa place mais la gouvernance sera plus large notamment *via* la FR SCV.

Il rappelle

- Résumé : Le projet propose de développer à partir de synergies entre SHS, sciences cognitives et sciences du numérique une approche scientifique à forte potentialité de transfert vers la société, des relations entre patrimoine culturel, histoire et cognition plaçant l'individu au cœur de la démarche scientifique et des réalisations technologiques pour permettre des reconstitutions numériques réalistes en lien avec l'histoire des Hauts-de-France et interfacées avec la TGIR national HumaNum. Le projet permettra de structurer un pôle de recherche Sciences et Cultures du Visuel sous la forme d'une fédération soutenue par le CNRS. Il s'appuiera par ailleurs sur l'EQUIPEX IRDIVE qui pourra être remis à niveau dans le cadre du projet afin d'assurer sa pérennité en l'impliquant dans des partenariats socio-économiques.

- Budget (principalement de l'investissement mais également pour certains projets, du fonctionnement)

\* État/Région : entre 2,5 à 3 M€ (7,1 M€ demandés)

\* Participation INSHS : 50 à 60 k€ / an

- Projets IRHiS

\* Ch. Aubry -> *ICI AVANT. Voyage dans le temps*

\* É. Baillieul -> *Restituer l'ancienne abbaye de Clairmarais (62)*

\* M. Blanc -> *VISERION—Virtual vISualisation of hERitage perceptIOn* (archives des traces d'usage numérique)

\* L. Brassart, G. Denis -> *Retrouver et comprendre le patrimoine rural disparu des Hauts-de-France*

\* C. Denys -> *Une plate-forme pour les plans-reliefs*

\* Ch. Fletcher -> *Quand les marges changent : transition, inclusion et exclusion en perspective historique*

\* M. Gil -> *e.thesaurus II*

\* É. Hamon -> *Du « patron » à la maquette numérique : modélisation 3D des dessins prospectifs du Moyen Âge et de l'époque moderne*

\* St. Michonneau -> *Endangered cultural heritage. Sauvegarder des mémoires individuelles en hologramme*

\* I. Paresys -> *CDDO Avatars*

\* M. Vivas -> *Matérialité du droit et de la contrainte*

L'INSHS-CNRS a déjà affiché sa participation avant toute confirmation officielle du CPER (50 à 60 000 €/an que devrait gérer l'IRHiS puisque le porteur, St. Michonneau, est du laboratoire).

### 5— CONTRAT D'OBJECTIFS ET MOYENS

Ch. Mériaux rappelle que nous entrons dans la période de dialogue avec les instances (ULille, CNRS, Faculté des Humanités).

- CNRS

\* L'INSHS a envoyé au directeur une lettre de mission avec des principes généraux mais surtout notre position au sein de la SF SCV.

\* Nous sommes toujours en attente des demandes de postes ITA demandés en 2020 notamment un poste IR pour M. Blanc dont la situation est particulière (un post-doc sur des fonds CPER MauVe *via* CRISAL, porteur d'un projet de prématuration conséquent retenu par le CNRS mais sans support de poste fixe)

\* Calendrier du *Dialog* CNRS entre mi-juillet et début septembre.

- ULille

\* Nous avons reçu le contrat d'objectifs et moyens (annexe 1) et de la charte de recherche avec l'ULille (annexe 2) qui sont nos lignes de conduite pour ce contrat quinquennal et références pour les dialogues de gestion.

\* Quant à la Charte, elle est plus développée que la version précédente et liste divers points comme la signature unique, les publications en open access, utilisation de l'archive LILLOA, identifiant ORCID, respect des règles éthiques et déontologiques de la recherche, règlement intérieur du laboratoire, le RGDB, etc.

- Calendrier : 11 mai : équipe de direction IRHiS et DG recherche (VP SHS) => rapport d'activités, point sur les postes, etc. ; 17 mai : commission « recherche » (Faculté Humanités) => 1<sup>er</sup> tour d'horizon sur les postes ; 21 mai : conseil d'unité IRHiS => validation et classement des postes, travail sur les intitulés et arguments pour intégration dans nos axes, etc. ; 26 mai : 1<sup>er</sup> DG Faculté LCS/Présidence => invitation à réunion à la faculté LCS ; 28 mai : 1<sup>er</sup> DG Faculté Humanités/Présidence ; 25 juin : conseil d'unité IRHiS ; 29 juin : commission « recherche » (Faculté Humanités) ; 6 juillet : conseil de Faculté Humanités => validation des demandes remontées.

- Demandes d'emplois titulaires

\* EC

+ Histoire : MCF *Histoire médiévale et humanités numériques*

+ Histoire de l'art : PR *Histoire de l'Art médiéval : arts figurés* ; MCF *Histoire de l'art médiéval : enseignement des technologies du numérique* ; MCF *Histoire de l'art moderne : reconstitution virtuelle des collections, des décors et de sites* (?)

Il faut déterminer les profils recherche et prévoir par les départements la coordination avec HALMA.

Il faut également se projeter pour les années 2023-2024-2025 (DG-R).

\* BIATSS/ITA

+ Nous pourrions envisager de faire remonter une demande de poste partagé avec les laboratoires pour l'aide au montage de projets car autant les laboratoires en gestion ULille peuvent avoir recours à l'aide précieuse du STAMP que nous, en gestion CNRS, ne pouvons et sommes dans l'obligation d'avoir recours au SPV de la DR18 qui n'est pas d'aucun secours.

+ Nous avons fait remonter, en 2020, via le CNRS une demande mutualisée avec HALMA d'IE en sciences de l'information géographique (Sc-IG), demande que nous reformulerons au *Dialog* 2021.

Les membres du conseil s'expriment sur les postes EC

- E. Dehoux, directrice du département Histoire, intervient pour préciser qu'il faudra, dans les projections, prévoir les départs en retraite : un PR en histoire médiévale (à discuter : le profil, PR/MCF) ; une PR en histoire moderne en juin 2022, période pour laquelle il n'y aurait pas de besoin en heures d'enseignements (à discuter : la position de la recherche) ; deux PRAG et un MCF en histoire contemporaine, période pour laquelle il y a pléthore d'EC (à discuter : départ d'un PRAG ne nécessite pas forcément un recrutement). Par contre, il manquerait cinq postes en médiévale.

- M. Gil, directeur du département Histoire de l'Art et Archéologie, précise que la priorité est en médiévale mais il y a également un déficit en histoire de l'art moderne (au moins deux MCF). Mais la crainte est de ne pas dépasser le stade du conseil de la FHuma même si les projets se développent notamment en numérique ou autres thématiques. Ce que confirme É. Hamon et S. Mouquin qui rappelle que si le poste de PR est pourvu par la MCF actuelle, elle sera la seule MCF titulaire et ne peut plus assurer le nombre d'heures supplémentaires trop élevé...

Le conseil de laboratoire aura à classer des demandes sur deux départements pour lesquelles nous manquons d'éléments concrets et sur lesquelles nous devons formuler des arguments scientifiques sans oublier les aspects enseignements comme le rappelle É. Hamon.

## 6- LILLOA ET ORCID

Ch. Mériaux donne la parole à L. Masquelin (réfèrent science ouverte ULille, I. Lamitte (stagiaire au SCD), M. Malandran (pour présenter très rapidement LILLOA et ORCID).

- L'IRHiS, en conseil du 4 décembre 2020, a validé le dépôt de ces références bibliographiques et articles dans LILLOA dès janvier 2021 (*références à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sauf si elles ont déjà été déposés dans HAL*).

\* Application disponible sur l'ENT (connexion avec les identifiants habituels) ; \* Convivialité et simplicité d'exécution ; \* Interaction avec l'Annuaire et les Pages Pro ; \* Assistance du SCD (réfèrent LILLOA) ; \* Versement dans HAL (et *vice versa*) avec délai de dépôt d'une dizaine de jours ; \* Récupération rétrospective des références HAL ; \* Possibilité de diffusion confidentielle du contenu ; \* Visibilité au sein de notre tutelle ULille ; \* À l'étranger : l'archive maison est privilégiée.

=> Site de [LILLOA](#) ; => [Guide du déposant](#)

=> sur l'ENT, dans « Identité numérique », il faudra supprimer l'ID « HAL » évitant ainsi les doublons puisque l'équipe de LILLOA aura importé l'ensemble des publications des membres déposés dans HAL.

Connecté en tant que **Christine Aubry**


[Votre identité numérique](#) | [Paramétrage](#) | [Configuration téléphonique](#) | [Vos autres identités numériques](#) | [Gestion de votre mot de passe](#) | [Vos alias](#) | [Vos Photos](#)

---

Autres identités numériques | Identifiants | Réseaux sociaux

# ID REF 192167405  
L'IDREF est composé de 9 chiffres ou lettres (exemple : 123456789)

# ID ORCID 0000-0002-6004-3155  
L'ID ORCID est utilisé dans les pages pro: exemple xxx-xxxx-xxxx-xxxx

 Connectez votre compte ORCID. La connexion à votre compte ORCID via ce bouton mettra automatiquement à jour l'ID ORCID renseigné ci-dessus.

# ID HAL christine-aubry  
L'ID HAL est utilisé dans les pages pro: exemple prenom-nom

**Mettre à jour vos identités**

- L'objectif d'ORCID (Open Researcher and Contributor ID) est de résoudre les confusions de noms d'auteurs dans les publications scientifiques. De plus, cet ID devient indispensable car demandé à chaque dépôt de projet (ULille, ANR, Europe...).

=> [pour en savoir plus](#) ; [inscrivez-vous pour un ID ORCID](#)

=> cet ID est à indiquer dans l'« Identité numérique » sur l'ENT pour qu'il apparaisse sur les pages-pro

Connecté en tant que **Lonny Masquein**

[Votre identité numérique](#) | [Paramétrage](#) | [Vos autres identités numériques](#) | [Gestion de votre mot de passe](#) | [Vos alias](#) | [Vos Photos](#)

---


[Autres identités numériques](#) | [Identifiants](#) | [Réseaux sociaux](#)

# ID REF

L'ID REF est composé de 9 chiffres ou lettres (exemple : 123456xy9)

# ID ORCID

L'ID ORCID est utilisé dans les pages pro: exemple xxxx-xxxx-xxxx-xxxx

 [Déconnectez votre compte ORCID](#)

# ID HAL

L'ID HAL est utilisé dans les pages pro: exemple prenom-nom

**Mettre à jour vos identités**

Un mail sera envoyé aux membres du laboratoire pour indiquer la marche à suivre et les dates de formation pour LiLLOA organisées par L. Masquein. Il y aura également des formations pour ORCID – voire des tutoriels.

## 7– PREPARATION DU BUDGET RECTIFICATIF 2021

Ch. Mériaux informe que nous commençons à recevoir de nouvelles demandes budgétaires (aide à publication...) et des annulations de missions ou manifestations...

Le 21 mai, il faudra faire de nouveaux arbitrages et faire le point de activités à venir.

## 7– LES DOCTORANTS (REINSCRIPTIONS, CONTRATS...)

Ch. Mériaux procède à un rappel sur les diverses actions envers les doctorants et passe la parole à M. Derrien

### - Réinscription des doctorants

\* Automatique en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année

\* Avec attestation du laboratoire en 4<sup>e</sup> année et +

\* Avec entretien en 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (entre la fin mai et le 15 juin)

— Proposition validée lors du dernier conseil : une commission composée de 4 à 5 membres, principalement issus du conseil de laboratoire, sera désignée afin d'assurer ces entretiens. Si nécessaire, la composition de la commission pourra varier selon les candidats, la date et l'heure de convocation. Les candidats connaîtront toutefois à l'avance les noms des membres. L'attestation sera rédigée à l'appui de l'avis rendu par la commission.

— Entretien de 20mn les 2 et 3 juin (sera tenu compte des situations spécifiques de chacun, surtout en cette situation de pandémie ; les délais de thèse qui s'allongent, des contrats financés par la Région dont certains abandons...)

### - Contrats doctoraux : candidatures en cours

\* *Thèses labellisées*

+ E. Lecuppre

\* *Allocations régionales*

+ G. Maës (non retenue)

+ B. Schnerb (si co-financement de la cotutelle)

+ B. Touchelay (en attente)

+ Ph. Darriulat (en attente)

\* *I-Site Gand*

+ E. Lecuppre

\* *I-Site Kent*

### - Contrats doctoraux ED : campagne 2021 (circulaire du 29 mars ; rappel le 23 avril)

\* 13,5 contrats en 2021 contre 14 en 2020

\* *Rappel de la procédure*

+ Le dossier de candidature est à retirer au laboratoire ou à télécharger sur le site de l'ED (<http://edshs.meshs.fr/a-noter/actualites>).

\* *Calendrier*

+ Le dossier doit être adressé par la-le candidat-e au laboratoire pour le 18 mai 2021.

+ 27-28 mai : Sélection et classement des dossiers par le laboratoire

L'audition organisée à l'IRHiS aura lieu en visioconférence le jeudi 27 et le vendredi 28 mai 2021. Comme pour l'audition à l'ED, 7 mn seront consacrées à l'exposé de la-du candidat-e et 8 mn aux questions. Il est fortement conseillé de présenter un support (powerpoint, etc.).

La commission sera composée de 2 représentants de l'équipe de direction, 2 membres par période historique (à parité), 1 représentant des doctorants. Les directeurs de recherche pressentis ne peuvent siéger.

+ Les laboratoires sont invités à transmettre à l'ED les dossiers complets et signés pour le 31 mai 2021 (version papier + électronique). Il leur est demandé de transmettre également un classement indicatif, après audition des candidat-es. Chaque laboratoire ne peut transmettre plus de 3 dossiers par année.

+ Le Conseil de l'ED, élargi à tous les directeurs et directrices de laboratoires, sélectionnera le mardi 8 juin 2021, sur dossier, les candidat-es en vue de l'audition.

+ La même instance, élargie à deux expert-es extérieur-es (directeur de la MESHS et directrice d'une l'ED SHS), auditionnera les candidat-es le mardi 22 juin 2021.

+ À l'issue des auditions, un classement par établissement sera établi.

*\* Critères de classement fixés par l'ED*

*+ Critères généraux relatifs au profil des candidat-es*

. Une mention très bien au mémoire de master et une moyenne de master (M1 et M2) correspondant à la mention bien minimum.

. Une aptitude avérée à la recherche.

. Un curriculum vitae reflétant les expériences complémentaires (parcours international, double cursus ou multiple, investissement dans la recherche, expérience professionnelle liée au parcours).

. L'accord d'un directeur ou d'une directrice de recherche HDR actif.ve spécialiste du champ de la thèse et ne dirigeant pas plus de 8 doctorant-es. Afin que les chances puissent se répartir entre tous, un directeur ou une directrice de thèse ne peut bénéficier que d'un support de thèse établissement par année (sauf cas exceptionnel).

. L'accord éventuel d'un-e co-encadrant-e non HDR mais publiant, si le sujet le nécessite.

. L'accord d'un laboratoire attestant l'intégration de la ou du candidat-e dans l'un de ses axes prioritaires ou dans certains projets . de l'UR et de l'encadrement.

*+ Critères relatifs au projet scientifique*

. Insertion dans le champ disciplinaire et originalité (état de la question, pertinence et actualité de la bibliographie, clarté de la problématique et du cadre théorique).

. Méthodologie (corpus délimité et pertinent, précisions sur les modalités de traitement du corpus).

. Faisabilité (présence d'un chronogramme/calendrier fonctionnel, anticipation des éventuels problèmes, retombées).

*Critères relatifs à la prestation orale*

. Qualité de la communication et/ou des supports.

. Cohérence et structure de l'exposé.

. Qualité et pertinence des réponses, ouverture au dialogue.

*\* Critères du classement indicatif fourni par l'IRHiS*

. La commission s'attachera à vérifier que les critères de l'ED sont satisfaits.

. Une attention particulière sera accordée à l'insertion du projet dans les pôles du laboratoire et dans ses projets en cours ou à venir.

. Toute participation aux activités du laboratoire pendant le master sera valorisée (suivi des séminaires et/ou des formations, participation à des manifestations scientifiques, etc.).

. La cohérence du dossier avec le parcours de la du candidat-e et son projet professionnel sera spécifiquement examinée.

. Compte tenu de la composition du jury réuni par l'ED (voir ci-dessus), la commission veillera à ce que l'exposé ne s'adresse pas uniquement à un public de spécialistes : le propos doit être clair et convaincant, y compris pour des chercheur-ses issu-es d'autres disciplines.

## 9- DEMANDES DE RATTACHEMENT

Ch. Mériaux présente la demande d'O. Rota, IGE-HDR à l'Université d'Artois dont la spécialité est les sciences religieuses. Il souhaite encadrer des thèses et demande donc un rattachement à l'IRHiS.

La question est posée de savoir si nous le rattachons comme

- comme membre statutaire (pour direction de thèses)
- comme membre affilié (pour co-encadrement de thèses)

La discussion s'engage.

- É. Hamon s'étonne de cette distinction entre IE/IR et MCF/PR dès l'instant qu'ils ont une HDR.

- M. Vivas rappelle ce que le conseil avait décidé quant à l'accueil de membre statutaire qui était d'avoir un projet s'insérant dans les pôles du laboratoire

- Ch. Aubry rappelle qu'en tant que personnel titulaire de l'Artois, il ne peut être membre statutaire à l'IRHiS. Il ne peut être qu'affilié.

Ch. Mériaux lui fera donc un courrier en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse, Ch. Mériaux lève la séance à 12 h 30.

**Le prochain conseil aura lieu le 21 mai 2021 à 9 h 30  
(en présentiel, à distance ou en hybride)**